

**Examen par voie administrative des documents concernant la révision du potentiel technico-économique en réseau intégré
Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité**

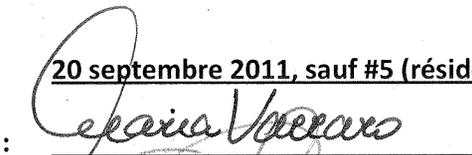
PTÉ-PMI et GI

No	Références	Engagements
1	Tableau présentant le PTÉ en énergie pour les horizons de 5 et 10 ans (page 1) et PTÉ en puissance (1 ^{er} paragraphe, page 65)	1.1) Expliquer pourquoi le PTÉ à l'horizon 10 ans est plus faible que celui à 5 ans, pour la grande industrie au tarif L, en énergie et en puissance.
2	« <i>Les coûts des murs solaires sont inférieurs aux coûts évités, <u>mais leur utilisation est limitée</u> par la grande proportion des entreprises qui utilisent les combustibles pour le chauffage</i> » (page 2)	2.1) La Régie comprend que l'impact d'une mesure destinée le plus souvent à économiser des combustibles fossiles est faible sur la consommation d'électricité mais cela ne veut pas dire que l'utilisation de cette mesure est limitée. Au besoin, corriger la phrase.
3	Croissance de la demande du secteur grande industrie 2010-2015-2020 (page 8) et Figure 1 (page 9)	3.1) Concilier les données présentées en page 8 (selon lesquelles la demande d'électricité du secteur GI devrait passer de 32, TWh en 2010 à 36,5 en 2015 et à 34,9 en 2020) et celles présentées à la figure 1 pour cette même clientèle.
4	Tableau 34 (page 60)	4.1) Expliquer qu'un FU annuel de plus de 100% soit attribué au secteur « Ciment ».
5	Section 7.4 (pages 61 et 62)	5.1) Expliquer comment l'équation combinant les facteurs « <i>PÉ usage janvier</i> », « <i>Fu usage</i> » et « <i>Fo</i> » permet d'évaluer la contribution de réduction de puissance <u>coïncidant</u> avec la pointe du réseau.

Date de dépôt prévue :

20 septembre 2011, sauf #5 (résidentiel) pour le 27 septembre 2011

Représentant pour Hydro-Québec :



Date :

2011.09.06

Représentant pour la Régie :



Date :

06/09/2011

Examen par voie administrative des documents concernant la révision du potentiel technico-économique en réseau intégré Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité

No	Références	Engagements
8	Impact en puissance du PTE (pages 87 et 88)	<p>8.1) Elaborer sur les coûts, les ressources nécessaires, les délais et les problématiques associées à l'établissement d'un potentiel technico-économique portant spécifiquement sur des mesures de gestion de la demande (de la pointe).</p> <p>8.2) Elaborer sur les différences majeures entre un tel potentiel et celui qui a été déposé par le Distributeur.</p> <p>8.3) Indiquer si le Distributeur envisage établir un tel potentiel à court ou moyen terme.</p>
9	Impact en puissance du PTE (pages 87 et 88) PTE-PMI et GI (Rapport Harvey, pages 61 et 62)	<p>9.1) Expliquer pourquoi la pointe considérée pour la clientèle résidentielle, CI et agricole correspond uniquement au pic survenant entre 16h et 19h en janvier, tandis que la pointe considérée pour les PMI et GI correspond au pic de 6h à 9h.</p>

**Examen par voie administrative des documents concernant la révision du potentiel technico-économique en réseau intégré
Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité**

No	Références	Engagements
5	Tableaux 10, 12, 14, 15, 17 à 21, 23 et 24	<p>5.1) Identifier les mesures incluses dans le PTÉ 2011 qui ne faisaient pas partie du PTÉ 2005.</p> <p>5.2) Pour chacune de ces nouvelles mesures, présenter les principales hypothèses retenues pour les besoins de l'étude, selon le format utilisé lors de la présentation du PTÉ 2005 (R-3584-2005, HQD 3, document 1, annexes).</p>
6	« <i>Le recommissioning consiste à analyser l'opération d'un bâtiment afin d'en établir les requis opérationnels actuels et d'optimiser le fonctionnement de l'ensemble des systèmes afin de rencontrer ces exigences opérationnelles de la manière la plus efficace possible.</i> » (page 58)	<p>On retrouve des gains pour le recommissioning dans l'usage « chauffage » (tableau 17) et dans l'usage « force motrice » mais aucun dans l'usage « éclairage ».</p> <p>6.1) Comme le recommissioning touche l'ensemble de l'opération d'un bâtiment, expliquer pourquoi cette mesure n'a pas d'impact sur tous les usages.</p>
7	<p>Section 7.0 Le potentiel technico-économique dans le secteur agricole</p> <p>7.1 Les forces motrices</p> <p>2- Les moteurs de 1 hp et plus (page 76)</p>	<p>7.1) Indiquer si les « <i>rendements nominaux de base de l'ordre de 80%</i> » sont estimés sur la base de moteurs triphasés ou monophasés.</p> <p>7.2) S'il s'agit de moteurs triphasés, commenter la disponibilité des réseaux triphasés pour l'ensemble de la clientèle agricole.</p> <p>7.3) S'il s'agit de moteurs monophasés, indiquer la référence utilisée afin d'estimer ce rendement.</p>

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité

PTÉ-secteur résidentiel, CI et agricole

No	Références	Engagements
1	Tableau 1 (page 6)	1.1) Fournir les hypothèses utilisées pour déterminer le prix du gaz naturel, du mazout et du bois. 1.2) Indiquer la source des prix moyens des autres sources d'énergie utilisées dans l'évaluation du PTE. 1.3) Indiquer si ces données sont annualisées. 1.4) Indiquer si ces données tiennent compte d'un taux de rendement de combustion.
2	Tableaux 2 à 5 (pages 10 et 11)	2.1) Au tableau 2 : fournir les consommations d'énergie prévues (horizons de 5 et 10 ans) par secteur et au total, ainsi que la consommation d'énergie de 2010.
3	« Dans le secteur résidentiel, la plus forte hausse provient de l'ajout de mesures touchant l'eau chaude, dont le chauffe-eau de type pompe à chaleur. » (page 10)	3.1) Présenter brièvement la technologie, les hypothèses de calcul et indiquer si un tel produit existe commercialement. En préciser les coûts, les performances et le gain unitaire dans le climat du Québec.
4	Tableau 10 (page 37)	4.1) Confirmer que la mesure « Baisse de la température des pièces » est une mesure de type comportemental. 4.2) Sinon, expliquer sa nature. 4.3) Si oui, expliquer à quoi correspond un « Remplacement en cours de vie » dans ce cas, et élaborer sur la différence avec un « Remplacement en fin de vie ».